

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 11 du 15 novembre 2011



A retenir cette semaine

- De nouvelles captures de charançons du bourgeon terminal excepté en Saône-et-Loire
- De plus en plus d'oïdium sur feuilles (sans conséquence à l'automne)



Stade des colzas

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

B5 : 5 feuilles vraies étalées ou déployées	2%
B7 : 7 feuilles vraies étalées ou déployées	2%
B8 : 8 feuilles vraies étalées ou déployées	21%
B9 : 9 feuilles vraies étalées ou déployées	12%
B10 : 10 feuilles vraies étalées ou déployées	38%
> 10 feuilles vraies étalées ou déployées	24%

Cette semaine le BSV colza repose sur l'observation de 42 parcelles.

Charançon du bourgeon terminal

41 parcelles renseignées

A ce jour le contexte atypique du vol de charançon du bourgeon terminal (longueur du vol et nombre de captures hebdomadaires) rend très délicate l'évaluation du risque pour la culture.

Hormis en Saône-et-Loire, des charançons du bourgeon terminal sont encore piégés dans notre réseau de surveillance principalement dans les secteurs très ensoleillés. On assiste à un prolongement du vol avec des captures dépassant 30 individus dans certaines cuvettes.

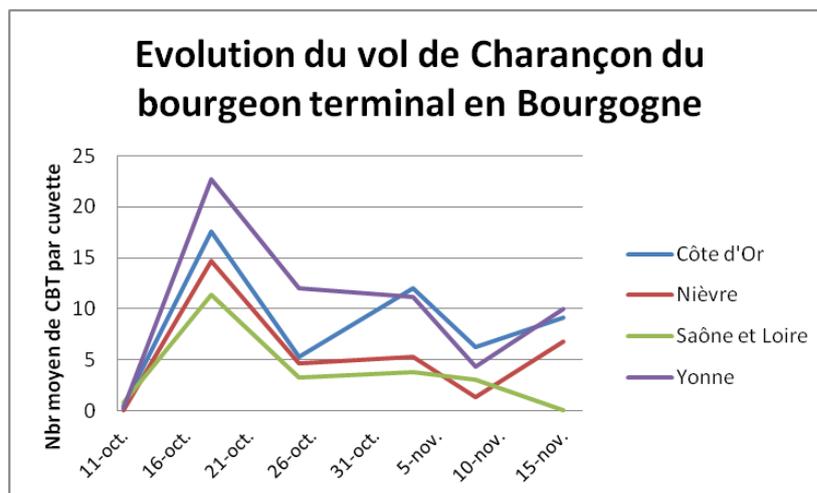
Evolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne en 2011

	04 oct.	11 oct.	18 oct.	25 oct.	03 nov.	08 nov.	15 nov.
Fréquence de cuvettes avec captures	32%	21%	95%	65%	70%	68%	61%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	2,9	1,9	19,9	10,7	10,7	5,0	11,4
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0,9	0,4	18,4	6,9	7,4	3,5	6,9

Prévisions météorologiques du mercredi 16 au mardi 22 novembre :

Temps ensoleillé après dissipation des brouillards (qui peuvent rester très tenaces notamment en plaine). Côté températures les minimales devraient se situer entre 0 et 3°C et les maximales entre 10 et 12°C - Source météo-ciel





Si on raisonne en terme de captures tardives, on peut dire que le risque n'est pas écarté. Cependant le fort développement des colzas pour l'année laisse penser que le risque peut être minimisé. Lors des automnes 2005 et 2006, un vol tardif de charançons du bourgeon terminal avait été identifié. Des dissections au printemps n'avaient révélées aucune présence de larves dans les cœurs de colza exceptés pour les petits colzas au moment du vol (moins de 6 feuilles) – source Avertissements Agricoles Bourgogne 2005 & 2006.

Le manque de référence sur ce type de situation fait également poser la question du niveau d'efficacité dans le cas d'une intervention chimique (capacité à protéger l'ensemble de la végétation très dense et à ce jour très peu défoliée).

De plus, malgré une longueur importante du vol de près de 2 mois (les premières captures ont été enregistrées le 27 septembre), on constate que les piqûres de ponte sur les plantes restent à ce jour très discrètes.

Larves d'altises d'hiver (grosse altise)

Sur 16 parcelles observées seulement 4 sont signalées avec présence de galeries sur feuilles (sur 2 à 25% des plantes)

Oïdium

L'oïdium sur feuilles a tendance à se généraliser. Des colzas exubérants et des conditions météorologiques caractérisées par des températures douces avec des rosées le matin sont propices au développement de cette maladie. Il n'y a pas de conséquence à l'automne, mais uniquement un risque de défoliation précoce (ce qui peut d'ailleurs avoir un effet bénéfique si les feuilles abritent des larves de ravageurs -charançons et/ou altises, ces dernières tombant au sol).



Photo CA89 – E.Bizot

Symptômes d'oïdium sur feuilles

Phoma

7 parcelles sur 19 présentent des macules (variation de 2 à 50% de plantes selon les parcelles).



Blé



Orge H

CEREALES D'HIVER

Le réseau de parcelles d'observations est maintenant significativement en place. Il est constitué actuellement de 33 parcelles en blé tendre d'hiver et 18 parcelles en orges d'hiver et escourgeons.

Nombre de parcelles	Blé tendre d'hiver	Orges d'hiver et escourgeons
Côte d'Or	4	6
Nièvre	7	5
Saône et Loire	13	3
Yonne	9	4
BOURGOGNE	33	18

Les stades

Les semis sont maintenant réalisés.

Compte tenu des régimes climatiques enregistrés pour les différentes dates de semis, les stades des céréales d'hiver sont les suivants, observés cette semaine sur les 43 parcelles du réseau :

- Semis réalisés avant le 03/10 (1/3 des parcelles) : stade 1 à 2 talles.
- Semis réalisés au-delà du 03 au 10/10 (1/3 des parcelles) : stade 3 feuilles à 1 talle.
- Semis jusqu'au 20/10 (1/3 des parcelles) : stade 2 à 3 feuilles.

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants.

Une méthode de piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton ou une tuile ou un sac recouvert par une bâche plastique. En condition sèche, humidifiez le sol pour attirer les limaces. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces quittent le piège.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

- 15 à 20 limaces / m² (le risque est élevé)
- 5 à 6 limaces / m² (le risque est réel et avéré dès lors que des dégâts sont observés)

> **Le risque limaces est faible. Néanmoins, une reprise d'activité reste à surveiller sur les parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles, d'autant plus tant que l'humidité perdurera et qu'il ne gèlera pas.**



Les cicadelles (*Psammotettix alienus*)

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)



C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Dans un contexte climatique marqué ces derniers jours par un retour à des températures fraîches et pluvieuses, sur les 21 pièges mis en place dans les céréales d'hiver, seules 30% des situations traduisent une activité de cicadelles, en baisse par rapport à la semaine passée. En moyenne, 10 cicadelles / pièges (mini = 1 – maxi = 31) sont dénombrées. Seule 1 parcelle dépasse tout juste le seuil de risque de 30 cicadelles piégées.

> Le risque cicadelles est faible. Il ne devrait pas évoluer dans les jours à venir compte tenu du rafraîchissement des températures et de présence de brouillards persistants ici ou là.

Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*)

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron, jusqu'au stade 3 feuilles. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 11 du 15 novembre 2011

Depuis quelques jours, pluviosité, brouillard et retour à des températures fraîches dominant. Dans ces conditions, l'activité des pucerons s'est réduite au niveau des comptages d'ailés réalisés à la tour à succion d'Auxerre.

En parallèle, sur les 40 parcelles de céréales d'hiver ayant fait l'objet d'observations, 1/4 est concerné par la présence de pucerons, comme la semaine dernière. Sur ces parcelles, c'est en moyenne 6% des plantes qui sont habitées par au moins un puceron, avec un maximum à 15% pour deux situations. Par ailleurs, la majorité des parcelles concernées aujourd'hui l'est depuis plus de 10 jours.

- **Le risque de vol de pucerons ailés est faible.**
- **Les parcelles porteuses de pucerons aptères restent à surveiller tant que les premières gelées n'ont pas été enregistrées. En effet, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours d'affilée.**

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

